

Projet de motion sur la liaison Roissy Picardie

Le CA de l'EPA Plaine de France dans sa séance du 8 juin 2010, a entendu les remarques et inquiétudes exprimées par les communes et intercommunalités du SIEVO concernant le projet dit « Roissy Picardie » il comprend l'inquiétude quant à un projet de liaison traversant l'est du val d'Oise, et constituant une nouvelle coupure parmi celles que subit déjà ce territoire (autoroute A1, ligne à grande vitesse, lignes à hautes tension), et partage le souci du SIEVO de préserver l'agriculture dans le territoire. Il réitère son soutien au projet de barreau ferroviaire de Gonesse, indispensable pour l'accès à l'emploi des populations de l'est du val d'Oise, pour la desserte du projet de développement du triangle de Gonesse, et pour un deuxième accès au parc d'exposition de Villepinte. Il soutient la volonté de la région picarde d'avoir un accès direct depuis Amiens au réseau à grande vitesse, et d'avoir un accès direct en TER aux emplois du pôle de Roissy. Il regrette que RFF ait établi un projet de liaison Roissy Picardie qui est vu en soi, sans tenir compte des autres projets de transports sur le territoire, et plaide pour une solution globale intégrant l'ensemble de la problématique d'accès à Roissy. Il a pris connaissance avec intérêt de la solution alternative proposée par le SIEVO permettant un accès TGV d'Amiens à Roissy via Chaunes et l'actuelle ligne à grande vitesse, et un accès TER au pôle d'emploi de Roissy via le barreau de Gonesse, solution qui améliore la fréquence et le temps d'accès pour la région picarde, tout en améliorant sensiblement l'accès de l'est du val d'Oise aux emplois du pôle de Roissy. Il demande en conséquence à la commission de débat public que cette solution alternative soit étudiée en détail avant toute décision concernant les accès de la Picardie à Roissy, que ce soit en tgv ou en TER.

*Le barreau ferroviaire de Gonesse devra être la
de ce territoire*